



La foule au Village italien et à la braderie !

Le (long) week-end à cheval sur avril et mai, notre 9^e Village italien a pu, avec 24 exposants aux couleurs de la Botte et le Comité de jumelage Herstal-Castelmauro, faire la fête à la Péninsule, à ses spécialités, à ses spécificités. En cinq jours, s'y sont ainsi pressés plusieurs milliers d'amis de Herstal et de l'Italie !

Un succès qui ne s'est nullement démenti pour la braderie du dimanche, qui avait attiré par ailleurs une centaine de commerçants herstaliens.

Un marché hebdomadaire particulièrement festif

Le 22 mai et sous le soleil, notre service communal du Commerce local, en collaboration avec les Ets Charve (gestionnaires du marché) et avec le soutien de notre Député-Bourgmestre Frédéric Daerden et de l'Echevin du commerce

local Franco **Ianieri**, organisait le 4^e marché festif herstalien.

Armés d'un sac offert gratuitement, les badauds ont bénéficié d'une dégustation gratuite de produits de bouche disponibles sur notre marché.

Entre 14-18 et "Fête la fête"

Le samedi 17 et le dimanche 18 mai, à la plaine des Sports de La Préalle, "Fête la fête", notre traditionnelle vitrine associative et sportive, a vibré entre démonstrations sur podium, marathon-relais, balades à dos d'âne, stand multisports de la Province de Liège,... avant les performances des **Gauff'** et **DJ Didjé** ou de **Improve It**.



Une manifestation entamée dès le vendredi soir : l'école communale Emile Muraille voisine et particulièrement ses 5^{es} et 6^{es} célébraient en effet le centenaire de 14-18 via une expo très réussie, un film réalisé avec leur concours par le réalisateur Patrick **Alen**, sans oublier un spectacle "son & lumière", écrit lui aussi par les enfants et l'artiste.

Un campement militaire avec le Comité Basse Préalle/Rogivaux

A la Charlemagn'rie, la fête du quartier du dernier week-end de mai fut l'occasion pour le Comité de participation Basse Préalle/Rogivaux de présenter, sous la houlette de son président Roland Thonet et avec le total soutien de nos autorités communales, un campement militaire (agrémenté de quelques tentes et véhicules), placé tout à côté de différents jeux (proposés par la Croix-Rouge) et manèges ainsi que d'un bar à vins et à tapas. Une manifestation multiple à laquelle s'étaient également joints les Comités de participation Marexhe et Haute Préalle.



Du bon temps pour nos seniors herstaliens !

Le mercredi 10 juin, quelque 700 aînés herstaliens s'étaient donné rendez-vous aux halles des foires de Coronmeuse pour le désormais traditionnel "goûter des seniors" proposé par notre Administration communale et Christian **Laverdeur**, notre Président de CPAS, en

charge des Seniors.

Revue parisienne "Prestige", spectacle de magie, café et tartes... ainsi qu'une surprise "familiale" pour notre Bourgmestre (un portrait de son "Papa", Michel **Daerden**) ont émaillé cette manifestation on ne peut plus conviviale !

Le dossier du mois pp. 2-3

- Avec l'**Europe** et le **FEDER**, **Herstal bouge !**

Quoi d'nouveau ? p. 4

- Le **service des Travaux** sur tous les fronts !
- Un nouveau **jardin** pour les petits de la **crèche communale**

Focus quartiers p. 5

- **Vottem**, pays de la fraise et de la convivialité !

Trois questions à ... p. 6

- François **Vergniolle**, Administrateur-délégué de l'AIS de la Basse-Meuse
- Thierry **Babette**, Coordinateur du Centenaire 14-18
- Pascale **Steffens**, Inspectrice de l'Enseignement communal

Echos du Conseil p. 7

Editoriaux p. 8

- "**L'Enseignement communal, école de la Citoyenneté**", par le Député-Bourgmestre **F. Daerden**
- "**Vive les Communes !**", par le Directeur général **P. Delhaes**

Via les projets FEDER, l'Europe également au service de Herstal !

L'Union européenne est devenue au fil du temps un acteur essentiel du développement de nos territoires, et donc également de nos villes et communes. C'est notamment le cas à Herstal, où de nombreux dossiers financés par "l'Europe", se concrétisent par le biais, principalement, du FEDER, mais aussi du FSE.

Près de 17 millions € pour redynamiser notre centre-ville

Ancienne cité industrielle phare, Herstal a connu depuis un demi-siècle, comme tant d'autres territoires, un sérieux déclin économique et social, non sans conséquences urbanistiques. Un déclin que, avec l'Europe notamment, nos autorités communales ont décidé de combattre.

Depuis une bonne dizaine d'années et avec l'appui de différents partenaires privés, Herstal a décidé de faire bouger les choses et de retrouver une attractivité certaine. « Plans communaux d'aménagement, schéma de structure, règlement communal d'urbanisme, "master plan", schéma directeur de rénovation urbaine, plan communal de mobilité, études sur le commerce local... : autant d'outils dont nous nous sommes progressivement dotés avec pour seul objectif un réaménagement agréable de son environnement, synonyme de meilleure qualité de vie pour l'ensemble de ses habitants, d'attractivité retrouvée également », rappelle notre Député-Bourgmestre Frédéric Daerden.

Une programmation ambitieuse

Dès le début des années 2000, notre Collège communal a voulu inscrire Herstal dans une dynamique européenne en proposant plusieurs dossiers dans le cadre du FEDER et, dans un

premier temps, de sa programmation 2007-2013.

Une programmation ambitieuse qui s'est d'abord concentrée sur la redynamisation urbaine de notre "hypercentre". Une redynamisation apte à assurer à terme un retour des investisseurs, des citoyens, des commerces, de l'emploi, d'une nouvelle qualité de vie... Pour permettre cette redynamisation, quatre volets ont été mis en œuvre, pour un total de près de 17 millions € au total, financés à 90% par les partenaires publics extérieurs, à savoir le FEDER (pour 40%) et la Région wallonne (50%), la Ville elle-même n'assurant que 10% de ce montant :

1. le projet "Jaurès", aujourd'hui réalité et qui a rendu à notre place communale son rôle central et structurant tout en améliorant le cadre de vie et la mobilité ;
2. le projet "Marexhe-gare", dont les travaux, lancés en 2010, se clôtureront cette année encore pour ce qui est du carrefour, de la place et de la gare, les voiries avoisinantes (un chantier majeur pour la mobilité dans et vers notre centre-ville, mené en partenariat avec diverses intercommunales et en phases successives sur 420 jours calendrier¹) devant être finalisées

¹ D'un montant de plus de 5 millions €, ce chantier impactera (en tout ou en partie) les rues Dumonceau et Hoyoux, Saint-Lambert, Duchatto, Petite Voie, La-

Programmation FEDER 2007-2013

pour l'été prochain ; à noter également que la régie autonome immobilière Urbeo a lancé sur le site une opération de partenariat public-privé ("PPP") pour la construction de nouveaux logements, commerces et parkings ; signalons encore que ce volet de la programmation FEDER est prolongé, hors fonds européens et à l'ancien espace Hayeneux, par un nouveau parking souterrain de 49 places, opérationnel début 2015 ;

3. le projet "Marexhe-gare/parc", finalisé, qui a créé un nouvel espace de vie et de promenade reliant les quartiers de Foxhalle et du Champ des Oiseaux à la gare et au pôle Marexhe ;
4. le projet "Jaurès Energie", enfin, soit la pose de panneaux solaires sur le futur nouvel hôtel de ville, qui sera inauguré en 2015.

Ajoutons encore que, dès à présent, une "zone de rencontre" a été instaurée sur la place communale et la place Camille Lemonnier : une zone limitée à 20 km/h et où, désormais et notamment, les piétons et les vélos sont prioritaires, et ce sans qu'aucun marquage au sol soit nécessaire. Les zones de parking y sont également clairement identifiées.

loux, des Trois Pierres et Marexhe, ainsi que le quai de l'Abattoir. Plus de renseignements, actualisés au fur et à mesure de l'avancement des travaux, sur www.herstal.be, rubrique "Chantiers en cours".



Programmation FEDER 2014-2020

De nouveaux grands projets, aux quatre coins de Herstal : la balle dans le camp de la Région wallonne

Autant que faire se peut, la programmation FEDER herstaliennne 2014-2020, actuellement sur la table de la Région wallonne, est encore plus ambitieuse que la précédente. Une programmation axée cette fois sur différents projets ne concernant plus directement notre hypercentre, pour un total de 25 nouveaux millions € directement financés par l'Europe...

Premier projet d'importance de cette programmation que la réalisation d'un réseau de distribution de chauffage urbain.

Chauffage urbain, rénovation de la gare, parc urbain,...

Inaugurée en 2007 par Intradel au pré Wigi, Uvélia est ce que l'on nomme une unité de valorisation énergétique de déchets, qui profite donc de l'incinération de ceux-ci pour produire de la chaleur. Une chaleur bientôt envoyée, par un premier réseau souterrain de 9 km de long, vers des entreprises, des services publics (écoles, hôpitaux, bâtiments publics, maisons de repos...) et des logements privés et publics (cité Pontisse par exemple), qui profiteront d'un système permettant la réduction du prix du gaz de quelque 15% et, de manière plus marquée encore, des émissions de CO₂ dans l'atmosphère.

A Marexhe-gare, un quartier déjà profondément modifié par le biais de la programmation FEDER 2007-2013, les 1.000 m² de l'ancienne gare vont connaître, dans le cadre de la programmation suivante et sous l'égide d'Urbeo encore, une rénovation particulièrement lourde. "Très basse énergie", ce bâtiment sera désormais dédié aux associations (Régie des quartiers, Croix-Rouge, Banque alimentaire...), et ce sur un site totalement réaménagé (avec le concours de la SPI) et qui fera notamment la part belle au vélo.

En outre, en Faurieux, les 20.000 m² des anciennes usines Browning vont se muer prochainement en un authentique parc urbain qui se voudra à la fois, en plein centre-ville, poumon vert, espace culturel et lieu de détente, notamment des activités ludiques pour les enfants, avec un parc minéral doté d'un amphithéâtre et d'une serre ouverte, un cheminement vers la place communale, une liaison cyclable,...

La mobilité douce : une autre priorité !

La mobilité douce (soit celle qui fait la place belle aux piétons, aux cyclistes, aux modes de déplacement lents...), parlons-en ! Depuis de nombreuses années, notre Ville a concrétisé de nombreux projets en la matière (notamment avec le RAVeL), et ce sera encore le cas dans les prochains mois avec la création d'une liaison cyclable entre l'ancienne ligne 76 et Coronmeuse, une liaison "douce" entre la gare de Milmort et les Hauts-Sarts, la mise en lumière de la "voie verte" de Pontisse ou l'installation de deux "vélo-stations" sécurisées.

Une mobilité douce qui est aussi au cœur des préoccupations communales, nombreuses, liées à la requalification, à Vottem, de la place Gilles Gérard. Une place aujourd'hui malheureusement cantonnée en zone de parking et d'arrêt de bus mais qui (re)deviendra, sous peu, un authentique lieu de vie collective par la création d'un parking de 48 places à l'arrière du musée de la



Fraise, le déplacement du terminus de bus, la réalisation d'espaces verts et le placement d'un nouvel éclairage public à faible consommation énergétique, la facilitation de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite,...

Des liens avec d'autres projets d'envergure

Ces cinq projets d'envergure devraient être complétés par deux autres, tout aussi herstaliens mais portés par d'autres partenaires que la Ville de Herstal elle-même :

- le projet VERDIR ("Valorisation de l'environnement par la réhabilitation durable et l'innovation responsable", porté par l'Université de Liège), sur le site de nos anciennes ACEC, très écologique et qui se veut, dans un cadre verdurisé, axé sur l'agriculture urbaine, la production de biomasse à très haute valeur ajoutée (molécules pharmaceutiques, produits alimentaires...) et d'aquaponie (soit la culture de végétaux en symbiose avec l'élevage de poissons), l'installation d'une serre chaude tropicale, le développement d'emplois "verts"... ;
- le tram liégeois (porté par la Société régionale wallonne du transport - SRWT), qui desservira également l'ensemble des points névralgiques du centre de Herstal qui comprend en fait deux tronçons herstaliens successifs, déposés auprès du FEDER : Coronmeuse-Licour et Licour/Basse Campagne.

Le FEDER, c'est quoi ?

Créé en 1975, le Fonds européen de développement régional ("FEDER") a pour mission de participer au financement des programmes de développement local présentés par les 28 Etats membres à la Commission afin de réduire les déséquilibres régionaux et d'assurer aux 510 millions d'Européens une meilleure cohésion économique et sociale.

En fonction de leur situation géographique et de leurs besoins, les territoires constituant "l'Europe des 28" peuvent obtenir des aides financières, dans le cadre du FEDER mais

aussi, notamment, du FSE, le Fonds social européen, axé quant à lui, non sur les infrastructures, mais sur les ressources humaines.

Pour mener à bien ces missions, des programmations pluriannuelles sont mises en œuvre : "2007-2013" et "2014-2020" dans le cas qui nous intéresse.



Du côté du Fonds social européen (FSE)...

La prochaine programmation FEDER n'est pas le seul programme européen dans lequel s'inscrit Herstal. Ainsi, d'autres projets sont soutenus par une subside européenne, dans le cadre du FSE cette fois, le Fonds social européen.

Ainsi, également pour la période 2014-2020, deux demandes herstaliennes ont été proposées à la subside du FSE :

- le programme de récupération, auprès des grandes surfaces de l'entité, puis de transformation des invendus

alimentaires en produits finis (soupe, conserves, jus, confitures...), un projet complété par le bar à soupes du CPAS et un atelier de resocialisation (vie sociale, santé, hygiène...)

- le soutien à l'Atelier 4040, qui assure des formations techniques (peinture, maçonnerie, menuiserie...) et pratiques (français pour étrangers, ateliers de vie sociale, de sécurité et d'hygiène...) à l'attention de personnes inactives et non couvertes par le chômage complet indemnisé.



Bâtiments, voiries, trottoirs,... : les Travaux sur tous les fronts !

Rénovation ou construction de bâtiments, de voiries ou de trottoirs : comme chaque été, notre service communal des Travaux se multiplie aux quatre coins de notre territoire communal !

Parmi ces interventions d'importance, on notera par exemple, au nouveau cimetière de Liers, l'érection de nouveaux murs à front de voirie et, dans la foulée, la création d'un nouvel espace de parking dans la "zone de recul".

Cimetière, crèche, foot, écoles,...

A la crèche communale, outre la création d'un jardin de détente en façade (*voir encadré*), la sécurité est au centre de bien des attentions, que ce soit au niveau de la rénovation des installations électriques ou du placement d'un nouvel éclairage de secours.

Excellente nouvelle également pour les footex de Pontisse puisque une nouvelle buvette est sortie là de terre.

Dans un tout autre domaine, plusieurs de nos infrastructures scolaires communales ont également connu des rénovations et des améliorations : rénovation des préaux au Bouxthay et au Bellenay, aménagement en cours, à Jacques Brel, d'un nouveau groupe scolaire, en lieu et place des anciens pavillons.

Plus d'un million € pour nos routes communales !

Bénéficiant d'un "droit de tirage" régional ¹ pour l'aménagement de ses voiries communales, la Ville de Herstal aura ainsi pu réaliser (raclage et pose de tarmac, d'une part ; enduisage, de l'autre) près de 150.000 m² de travaux ! Des travaux entamés voici un peu plus d'un an et aujourd'hui *quasi* intégralement réalisés pour un montant total de plus d'un million €, subsidié pour moitié par la Wallonie.

Egalement avec le soutien de la Wallonie et de son "plan Trottoirs", des accotements dignes de ce nom ont pu être construits rue Jules Destrée et avenue Cité Wauters, des artères qui, jusque là, en étaient totalement dépourvues que de trottoirs vieillissants.



Et dans les prochains mois, d'autres nombreuses interventions sont prévues aux quatre coins du territoire communal...

¹ Mis en place par la Wallonie, le mécanisme dit du "droit de tirage" consiste en une enveloppe de subsides permettant aux villes et communes de réaliser des travaux d'infrastructures routières, des sommes octroyées au cas par cas en fonction d'un dossier rentré à la Région par les autorités locales.

La crèche communale se met au vert...

Notre crèche communale, l'une des plus importantes de la Fédération Wallonie-Bruxelles (122 lits), veille à améliorer en permanence ses services.

Les jardins réservés aux "grands" de 2-3 ans ont été rénovés, et une pelouse artifi-

cielle installée, qui favorisera les jeux d'extérieur, même par temps humide.

Des mini-bassins, des parasols, des bacs à sable,... permettent en outre aux enfants de s'épanouir pleinement dans ce bel environnement !

De nouveaux véhicules pour nos services communaux !

C'est bien connu : pour effectuer du bon travail, il faut (aussi) du bon matériel ! C'est dans cet esprit que notre garage communal vient de se porter acquéreur de nouveaux véhicules.

C'est ainsi qu'une nouvelle pelle hydraulique de 16 t, remplaçant une "consœur" devenue obsolète, est d'ores et déjà opérationnelle (*voir photo*). De dimensions respectables, elle permet des travaux de voirie d'une certaine importance, comme par exemple, c'est d'actualité, l'aménagement de la chaussée Brunehault à Vottem.

Dotée d'un moteur "Euro 6" extrêmement peu polluant, une camionnette Mercedes Sprinter 313 double cabine vient également renforcer le charroi communal, à des fins de nettoyage, de coupe de végétation, de ramassage de dépôts clandestins,....

Enfin, cette fin d'été voit aussi l'arrivée de deux nouveaux camions : l'un destiné à l'équipe "Festivités" du service des Travaux mais aussi à divers transports internes entre services communaux ; l'autre pour nos services chargés de la signalisation.

Autant d'investissements totalement nécessaires afin d'assurer la sécurité de chacun et de chacun d'entre nous ou l'entretien de nos voiries.



Vottem, pays de la fraise et de la convivialité !

Quasi millénaire (sa première mention remonte à 1186), Vottem est un charmant village de notre entité qui a réussi à garder un vrai charme campagnard malgré sa situation à quelques encablures de Liège et le long d'une autoroute très fréquentée.

Si le nom de Vottem a traversé bien des siècles, c'est évidemment à la fraise (la "Souvenir Charles Machiroux" – du nom de son promoteur, un Amaytois du début du XX^e siècle – mais aussi la "Saint-Lambert" et la "Merveilleuse") qu'il le doit.

La fraise : une histoire, un musée !



Une fraise qui connut son âge d'or (les "cotîresses" la transportaient avec de grands plateaux à même la tête) et qui est devenue l'emblème du village, ainsi qu'en témoignent sa confrérie de la Fraise (créée en 1983 par Jean **Bayens** et Jean **Noelanders** et dirigée par une équipe extrêmement dynamique avec à sa tête le Gouverneur Herman **Ferrière**), sa manifestation annuelle (organisée le dernier week-end de juin avec le comité des commerçants de Vottem) et bien entendu son musée de la Fraise, créé en 2008, pour les 25 ans de la confrérie ¹ et à l'initiative du

¹ Pour les amateurs, il nous faut aussi recommander les breuvages préparés par la confrérie : le Machiroux, un cocktail de cidre brut et de liqueur de fraise, et le Fraisier, à base de pékèt et de liqueur de fraise.

Bourgmestre Frédéric **Daerden**, dans l'ancienne maison communale.

Un musée ² qui permet de découvrir le Vottem d'autrefois, entre vieux outils, cuisine maraîchère reconstituée et photos d'époque.

Dynamisme à tous les étages

Mais au-delà, Vottem est un village extrêmement dynamique, avec par exemple, la salle de "L'Equipe" qui, à l'initiative de la Ville, a été totalement remise en état voici quelques années, notamment au niveau de l'éclairage, de l'habillage et de la sonorisation afin d'accueillir à nouveau de très nombreuses manifestations citoyennes.



Mais Vottem est aussi résolument tournée vers l'avenir. De nombreux travaux y ont d'ailleurs été effectués ces dernières années, que soit en matière d'infrastructures, avec par exemple la liaison entre les lignes 31 (Liers-Ans) et 1 (canal Albert) du RAVeL, un Agoraspace couvert (avec plaine de jeux, terrains de pétanque et, à destination de nos aînés, de matériel extérieur de fitness) ou, bien entendu, le réaménagement total de la place Gilles Gérard (l'authentique cœur du village), en train de se muer, avec le soutien de l'Europe et de la Ville, en une zone de rencontre très conviviale, en phase de finalisation. Autre chantier à pointer que celui de la chaussée Brunehault : ce 3^e et dernier tronçon, entre Vert-Vinàve et Visé-Voie est en cours, avec, comme partout

² Musée de la Fraise et de la Culture maraîchère de Vottem – Ancienne maison communale - place Gilles Gérard à 4041 Vottem – Visite sur rendez-vous : 04 264 04 99.

ailleurs sur cette artère très fréquentée, de nombreux aménagements de sécurité intégralement réalisés par nos ouvriers communaux : rétrécissements sur une seule voie, passage sécurisé pour le RAVeL,...

Et les infrastructures scolaires ne sont pas en reste avec la construction, il y a 4 ans, d'une toute nouvelle école maternelle au Vert-Vinàve, complétant ainsi une offre scolaire toujours très étendue, avec, par exemple, une école communale dédiée à l'immersion en néerlandais, aux Cascogniers.

Vottem ? C'est la vie qui rit, c'est la vie qui fraise !

Mais comment évoquer Vottem, également animé par un comité de participation extrêmement dynamique, sans rappeler son club de gymnastique "L'Aurore" (qui affiche 84 ans au compteur – comme sa cheville ouvrière Henri **Bertrand** ! – et accueille quelques 35 "dames ménagères" de 40 à 80 ans !), le cercle paroissial Saint-Etienne, son marché de Noël et ses dîners, les deux centres d'accueil pour seniors de Cascogniers et du Bouxthay, la brocante du Comité de participation, fixée cette année au 28 septembre ³,... ?

On vous le disait : Vottem, c'est la vie qui rit, c'est la vie qui fraise !



³ Inscription préalable obligatoire auprès du Comité de participation de Vottem : Brigitte **Martiny**, présidente • 0475 26 95 71.

François Vergniolle

Administrateur-délégué
de l' AIS de la Basse-Meuse



François Vergniolle, Marylène Thomas et
Vincent Mahy.

Thierry Babette

Coordinateur provincial
du Centenaire 14-18



Col BEM e.r. et organisateur-né...

Pascale Steffens

Inspectrice
de l'Enseignement communal



A cette fonction depuis 2012.

1. Quelle est votre fonction ?
2. Quelle est l'utilité de votre structure ?
3. Une actualité particulière ?

1. Directeur-gérant de la SRL Herstal, je suis aussi, à la demande de son Conseil d'administration et de notre Bourgmestre Frédéric **Daerden**, en charge de la gestion journalière de la nouvelle Agence immobilière sociale de la Basse-Meuse. J'y suis épaulé par la médiatrice sociale Marylène **Thomas** et le référent technique Vincent **Mahy**.

2. Nous passons des mandats de gestion avec des propriétaires à qui nous proposons de reprendre en gestion leur bien (remis aux normes de salubrité et exempté du précompte immobilier), évitant ainsi tout problème : dégâts locatifs, loyers non perçus,...

Et nos locataires, tous à revenus modestes ou précaires, bénéficient d'un logement de qualité à prix moindre ainsi que d'un accompagnement social.

3. Notre AIS a été lancée voici deux ans, en mars 2012. A la mi-juin 2014, nous comptons déjà 49 mandats signés, 30 locataires et 285 candidats-locataires !

1. Ancien colonel de l'Armée belge et ex-Commandant militaire de la province de Liège, j'ai été désigné coordinateur général des commémorations du Centenaire de la Première Guerre mondiale en Province de Liège.

2. A l'origine de millions de morts, 14-18 a débuté chez nous : avec l'invasion du 4 août qui vit tomber le cavalier **Fonck**, première victime militaire du conflit ; avec la prise du premier drapeau allemand par le soldat **Lange**, à Herstal ; avec 6 brigades allemandes attaquant Liège et 5 devant se replier ! Et cette guerre s'est aussi terminée en région liégeoise, à Spa, où Guillaume II signa son abdication, le 9 novembre 18.

3. Après la commémoration de la "bataille de Liège", du 4 au 16 août, nous poursuivons notre devoir de Mémoire, notamment à l'occasion des Fêtes de Wallonie, le 20 septembre, dans la cour du palais des Princes-Evêques, à Liège, où se tiendra entre autres un festival de musiques militaires.

1. Mon rôle est multiple : relais entre les écoles communales et leur direction, d'une part, et le pouvoir organisateur (la Ville) et son président, le Bourgmestre Frédéric **Daerden**, d'autre part ; organisation de nos 21 implantations au niveau du recrutement et de l'affectation de leurs agents ; développement, avec divers partenaires, de projets pédagogiques et citoyens ;...

2. Herstal s'est dotée de cette fonction pour rendre son enseignement plus performant. Grâce à mes trois collaboratrices, les directions sont soulagées de leurs tâches administratives et ont davantage de temps pour les aspects pédagogiques et relationnels. Ma fonction permet aussi de porter un regard global sur toutes nos écoles et d'assurer la continuité entre elles tout en répondant à leurs besoins spécifiques.

3. Je me réjouis des nouveaux projets mis en place cette année, notamment la découverte de la poésie pour les élèves de 4^e année, en collaboration avec notre réseau de bibliothèques communales.

Agence immobilière sociale de la Basse-Meuse

www.aisbassemeuse.be
rue En-Bois 270/1 • 4040 Herstal
04 264 10 39 • info@aisbassemeuse.be

Centenaire de la Grande Guerre 14-18

www.liege1418.be
c/o greffe provincial
pl. St-Lambert 18a • 4000 Liège

Enseignement fondamental de la Ville de Herstal

www.herstal.be
pl. Jean Jaurès 1 • 4040 Herstal
04 240 65 05 • ville@herstal.be



Le Conseil communal du 24 avril

Travaux et voiries principalement au programme !

Ce premier Conseil du printemps fut l'occasion pour le Bourgmestre Frédéric **Daerden** de répondre à toute une série de questions émanant de l'opposition, par exemple sur la cession de la Résidence Louis Demeuse au CPAS ou le parking au centre-ville, notamment pour le personnel communal. Par ailleurs, il a également tenu à préciser les consignes à respecter durant la campagne électorale de mai, désormais passée.

Parmi les autres points présentés par le Bourgmestre, le désamiantage du plafond de la cafétéria de la piscine communale, la pose d'un écran acoustique au terrain multisports de la plaine Emile Muraille, le réaménagement des voiries du pôle Marexhe-gare, les premières modifications au budget communal extraordinaire ou la convention de partenariat signée avec la Province de Liège pour l'organisation de "2014, année Charlemagne".

En charge, notamment, des Finances, le Premier Echevin, Franco **Ianieri**, s'attacha à la mise en place d'un financement alternatif wallon pour la construction du nouveau hall omnisports situé derrière la piscine communale (approbation majorité vs opposition) et aux travaux d'amélioration de la performance énergétique de l'école Emile Muraille et

de l'école d'enseignement spécialisé de Milmort. Pour ce qui concerne le Commerce local, il présenta également le nouveau règlement communal "terrasses", vote pour lequel s'abstint le PTB.

Fourniture d'un aspirateur industriel eau/poussière pour la piscine communale, pose et raccordements de très nombreux avaloirs, mobilité chaussée Brunehaut et rue Verte, ... étaient, eux, au programme, de l'Echevin des Travaux et de l'Urbanisme Jean-Louis **Lefèbvre**, ainsi qu'une requête d'Infrabel concernant un permis d'urbanisme du côté de la rue Pied du Bois Gilles, rejetée à l'unanimité moins 4 abstentions PTB.

Ce Conseil fut aussi marqué par la présentation, par l'Echevin de la Culture André **Namotte** et avec accord unanime, des rapports d'activités et financiers annuels de nos bibliothèques publiques auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Parmi les autres points marquants de cette séance, on notera également les réponses apportées par le Collège à des questions portant sur les moyens financiers alloués au Centre culturel ainsi qu'à des aménagements de mobilité (chaussée Brunehaut, rue Verte) et de sécurité routière (singulièrement aux abords des écoles).

Le Conseil communal du 28 mai

Une vingtaine de comptes annuels intercommunaux

Après la présentation par le Bourgmestre Frédéric **Daerden**, en entame de ce Conseil communal, du portefeuille de projets portés par la Ville dans le cadre de la programmation FEDER 2014-2020 (voir notre dossier pp. 2-3), et de divers sujets (tous reçus à l'unanimité) de Sécurité, d'Enseignement et de Budget, le Premier Echevin Franco **Ianieri** eut notamment l'occasion de présenter le compte communal 2013 (approuvé par la majorité, rejeté par le PTB, le MR s'abstenant) ainsi que les comptes annuels des différentes fabriques d'église et de la vingtaine d'intercommunales dont Herstal est membre.

Au programme de l'Echevin Jean-Louis **Lefèbvre**, la fourniture de matériel roulant, de pavés et d'éléments en béton pour le service de la Voirie (accord unanime), des transformations à l'hôtel de police de la rue Pepin (l'opposition s'abstient) ou la construction d'un parking souterrain au pôle Hayeneux (le PTB s'abstient), l'érection de 30 logements, 3 logements et 53

places de parking, notamment, à Marexhe-gare (l'opposition s'abstient) ou le règlement du Prix de l'urbanisme de la Ville de Herstal 2014 (accord unanime).

L'Echevin de la Culture André **Namotte** a quant à lui attiré une adhésion totale sur le soutien financier communal accordé à l'athénée royal pour un voyage de solidarité et de coopération au Burundi quand celui des Espaces verts, Léon **Campstein**, en faisait de même avec un projet de marché de fourniture de bancs publics.

En outre, le Collège a répondu à plusieurs questions de Conseillers concernant le chantier dit "NHV" (pour "nouvel hôtel de Ville") ou le parking payant, à un projet de lotissement au lieu-dit "devant l'Abbaye" à Liers, aux zones de parking privées de différentes grandes surfaces de l'hypercentre ou encore aux désagréments causés par une entreprise sise sur l'île Monsin, sur le territoire de la Ville de Liège, donc.

L'Enseignement communal, école de la Citoyenneté

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers Herstaliens,
Chers amis de la Ville de Herstal,

Ayant souhaité, il y a deux ans, reprendre l'Enseignement dans mes attributions, je me réjouis, en cette veille de rentrée scolaire, de retrouver à nouveau l'énergie et la dynamique qui émanent de nos écoles. Outre la qualité de l'enseignement qui y est dispensé et que nous nous efforçons d'améliorer encore et toujours, tant au niveau des infrastructures qu'en optimisant les ressources pédagogiques, il me paraît essentiel, maintenant et plus que jamais, de rappeler une des nombreuses missions qui est dévolue à l'Enseignement.

En effet, quel que soit le public qu'elle accueille, quel que soit le réseau dont elle dépend, l'Ecole est un des lieux



privilegiés pour renforcer l'éducation citoyenne et ce, en partenariat étroit avec les parents de ses élèves.

La Citoyenneté s'apprend mais, surtout, se vit au travers de pratiques quotidiennes, de développement de projets participatifs et d'ouverture vers les Autres.

Chers Concitoyens, vous connaissez déjà ma volonté de faire de Herstal, une Ville où il fait bon vivre ensemble : soyez convaincus que je m'emploierai encore à soutenir toutes les initiatives qui poursuivront cet objectif.

Le Bourgmestre,
Frédéric Daerden

Vive les Communes !

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers habitants de la Ville de Herstal,

Nos Villes et Communes plongent leurs racines dans l'Histoire.

On pourrait même écrire en paraphrasant le plus célèbre des livres d'histoire que « *au commencement étaient [les Villes]* ».

C'est tellement vrai que nos amis flamands ont choisi le 11 juillet pour célébrer leur fête "nationale".

Au moment où j'écris ces lignes, et où je m'exprime à titre personnel, nous sommes précisément le 11 juillet et je ne peux m'empêcher de penser que cette date, au-delà de toute récupération politique ou idéologique, est vraiment bien choisie.

Le 11 juillet 1302 est pour moi l'acte fondateur de notre histoire communale, basée sur les principes de Démocratie, de Liberté et d'Autonomie.

C'est ce jour-là que les milices communales brugeoises et gantoises, coalisées dans la plaine de Courtrai, ont

taillé en pièces la fine fleur de la noblesse française.

Ces bataillons armés de bric et de broc, composés de citoyens, d'artisans et de commerçants attachés à leurs libertés communales, ont vaincu avec les moyens du bord le Roi de France et ses chevaliers venus les soumettre à son autorité.

Ils ont collectionné leurs éperons comme trophées, d'où le nom de ce haut fait : la bataille des Eperons d'or.

Pas de liberté sans lutte, pas d'autonomie sans révolte !

La protection de l'autonomie locale est un combat quotidien, toujours et peut-être plus que jamais d'une brûlante actualité.

J'y reviendrai dans mon prochain édito.

Le Directeur général,
Patrick Delhaes



Rendez-vous à toutes et à tous
à la **soirée annuelle de la Ville !**

Le vendredi 26 septembre à La Fabrik



Fin août • Octobre 2014

Pour plus d'infos

www.herstal.be



Ve 29 > 31/08

1^{er} International de pétanque de Herstal

Parking de la piscine communale
Large Voie 74

Je 11/09

Conférence 14-18

M^{me} Sophie Delhalle (ULg) :
"Les œuvres de bienfaisance, les comités locaux de secours et d'alimentation", à 19h

Centre culturel de Herstal
Large Voie 84

Lu 15/09

Conseil communal

Hôtel de Ville, à 20h

Sa 20/09

Journée de la Mobilité

place Jean Jaurès et alentours

Ve 26/09

Soirée annuelle de la Ville de Herstal

"La Fabrik", dès 20h
rue P.-J. Antoine 79

Ma 30/09

Conférence 14-18

M. Frédéric Giet (ULg) :
"L'occupation de Liège par les Bavarois", à 19h

Centre culturel de Herstal
Large Voie 84

Je 09/10

Conférence 14-18

M. Christian Brüll (FRS-FNRS-ULg) :
"Le poids d'août 1914 dans les relations belgo-allemandes", à 19h

Centre culturel de Herstal
Large Voie 84

Ve 10/10

Défilé de mode de la Ville de Herstal

Lieu à préciser, à 20h

Lu 20/10

Conseil communal

Hôtel de Ville, à 20h